



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Allo ! Non mais... ALLO ? On voudrait des présentations correctes

Ce 5 avril, le CHSCT a été convoqué pour la deuxième fois en vue d'une information pour la présentation du Plan de sauvegarde de l'emploi et la **suppression des postes** de travail.

Nous devons reconnaître en tant que membre du CHSCT avoir la plus grande difficulté à appréhender les conséquences de cette réorganisation, car nous manquons :

- d'une part d'une présentation claire. C'est la deuxième fois consécutive en séance où nous déplorons un manque de clarté des documents présentés. La direction a **reconnu** avoir passé beaucoup de temps pour écrire un document qu'elle espérait présentable. **C'est dire !**
- d'autre part d'une **connaissance approfondie** des tâches exactes des postes supprimés et des postes conservés.

La loi dit que : « La direction nous doit une **information claire et honnête** pour pouvoir ensuite nous consulter avant de dérouler son projet de PSE » Lorsque les enchevêtrements deviennent trop compliqués, le législateur a prévu que nous puissions nous faire aider par un expert extérieur. D'un autre côté, depuis quelques temps, nous nous apercevons aussi que la Direction ne fait absolument **aucun effort** pour nous présenter ces plans de restructuration. Fataliste, elle sait que de toute façon il y aura une expertise votée à l'issue, donc elle **bâcle** le travail de **présentation**. Ce comportement ne nous permet pas de travailler dans les meilleures conditions.

C'est la configuration dans laquelle nous sommes à ce jour.

Globalement **deux points ressortent** de ce CHSCT :

1. D'après la direction **80 %** des tâches des postes concernés ne seraient plus effectuées. Cela pose plusieurs questions : est ce à dire que EP n'aura plus de projet d'innovation dans l'avenir ? Est-ce à dire que, comme il nous a été déclaré lors du CHSCT que EP n'apportera plus de support technique aux **constructeurs automobiles** ? Est-ce à dire qu'il n'y aura plus de gestion de la gamme de **produits recyclés** ? Nous pensons que la direction nous cache la vérité et que ces missions seront bien rajoutées à des postes déjà existants.
2. Nous avons mis en lumière que le poste d'**ordonnancement** qui devrait être transféré en Pologne est un poste **sensible**. En effet EP a déjà dans le passé essayé de faire gérer le planning d'un site par un autre site. Et cela avait été une catastrophe ! La Direction dit en avoir conscience et dit y réfléchir. Si la Direction revient en arrière sur ce poste si rapidement, cela ne peut que renforcer l'idée que ce plan de **réorganisation** a été **bâclé** et qu'aucune **réflexion** sur les conséquences des suppressions de postes n'a été menée.

Remarque : N'a t'elle pas payé la somme extravagante d'a minima **60 millions d'euros**, ses propres cabinets d'expertises, pour bâtir ses plans de réorganisation ? A ce tarif là, une politique adaptée de prévention a dû être fournie dans la prestation ? Pourquoi la Direction ne donne pas ces éléments aux membres du CHSCT ? **Bizarre !!!** ?

Il semble donc indispensable qu'une expertise CHSCT soit mandatée afin d'étudier en profondeur toutes les retombées possibles des suppressions de postes programmées par la Direction puisqu'elle-même semble soit, au mieux **minimiser** les risques psycho-sociaux d'une telle réorganisation, soit au pire les **négliger**.

La CGT a proposé la nomination du cabinet d'expertise CIDECOS. La CFDT a voté avec **3 voix pour** et une contre, pour signifier sa **désapprobation** d'une présentation de la Direction en séance, laissant volontairement à **désirer**.

Nous demandons à tout le personnel concerné par ces modifications de travail de réserver le meilleur accueil au cabinet CIDECOS afin que nous ayons un maximum d'éléments d'analyse à l'issue de leur travail d'investigation.

Il est important que **tout le monde s'exprime**, même les personnes dont le poste n'est pas **supprimé** mais qui verront leur charge de travail **augmentée** au-delà du raisonnable si la Direction met en œuvre **dans l'état** son plan social.

